

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 juin 2023

PJLO OUVERTURE, MODERNISATION ET RESPONSABILITÉ DU CORPS JUDICIAIRE -
(N° 1441)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 171

présenté par
M. Didier Paris

ARTICLE 5

Supprimer l'alinéa 68.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination